

**L'image directrice racontée**

Dans les années à venir, Pointe-Nord va se transformer pour devenir un quartier dynamique ouvert à toutes et à tous. Le projet prévoit la création de nouveaux logements, de services de proximité, le renforcement du pôle administratif de l'État de Genève mais également le maintien de l'Hôtel de Police ainsi que du pôle culturel.

Le quartier associera les bâtiments existants, rénovés ou transformés avec de nouvelles constructions destinées aux logements, à l'administration cantonale et aux activités. Les morphologies des nouvelles constructions s'inspirent des formes héritées du passé et déjà présentes sur le site (tour Firmenich, halles industrielles - sheds - et maisonnettes - Parfumerie et Gravière).

Les espaces extérieurs, au cœur du projet, sont pensés pour favoriser la convivialité et les différents usages du quartier. L'accessibilité est renforcée, avec une attention particulière pour garantir une bonne cohabitation entre piétons, cyclistes et véhicules.

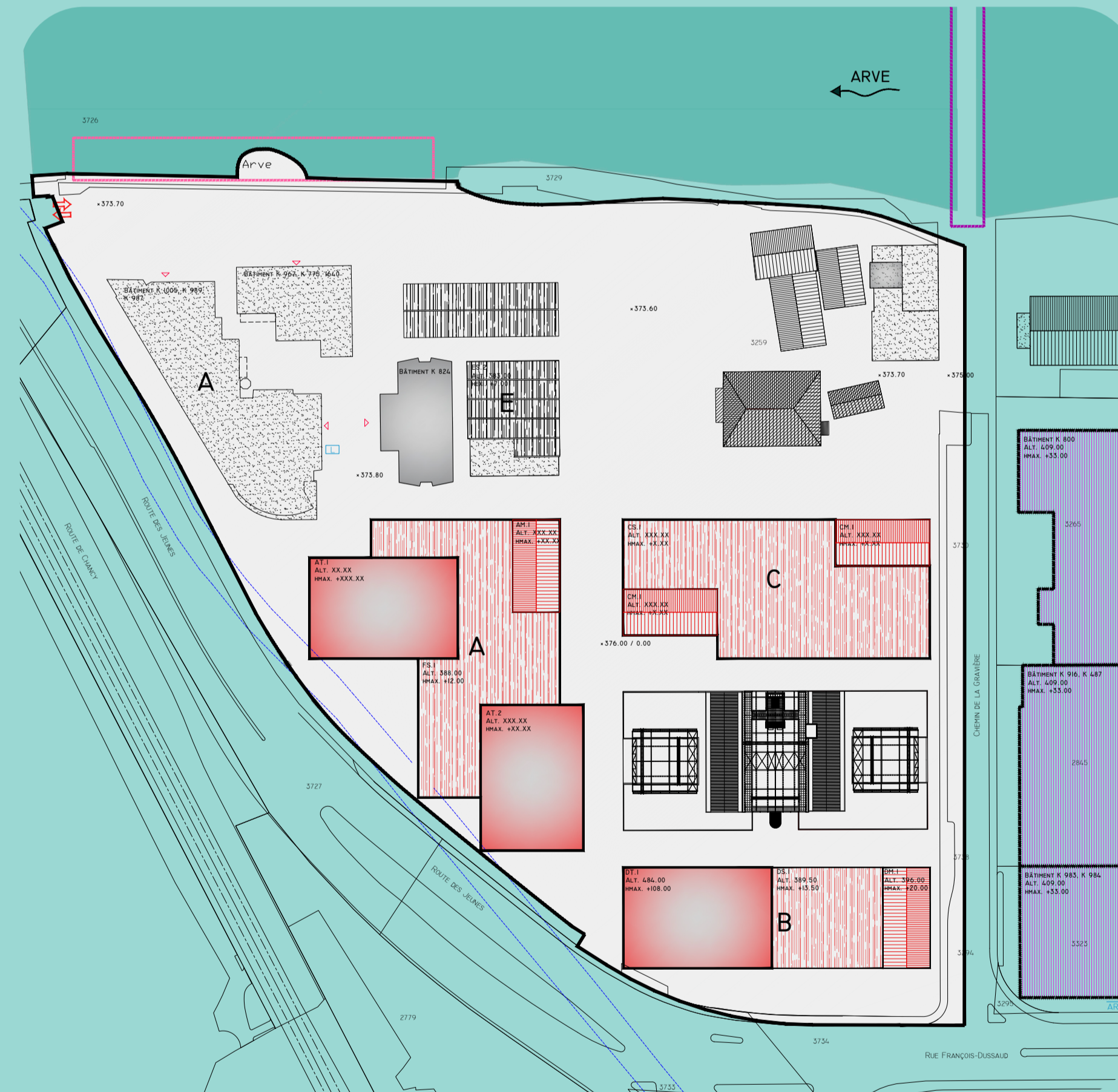
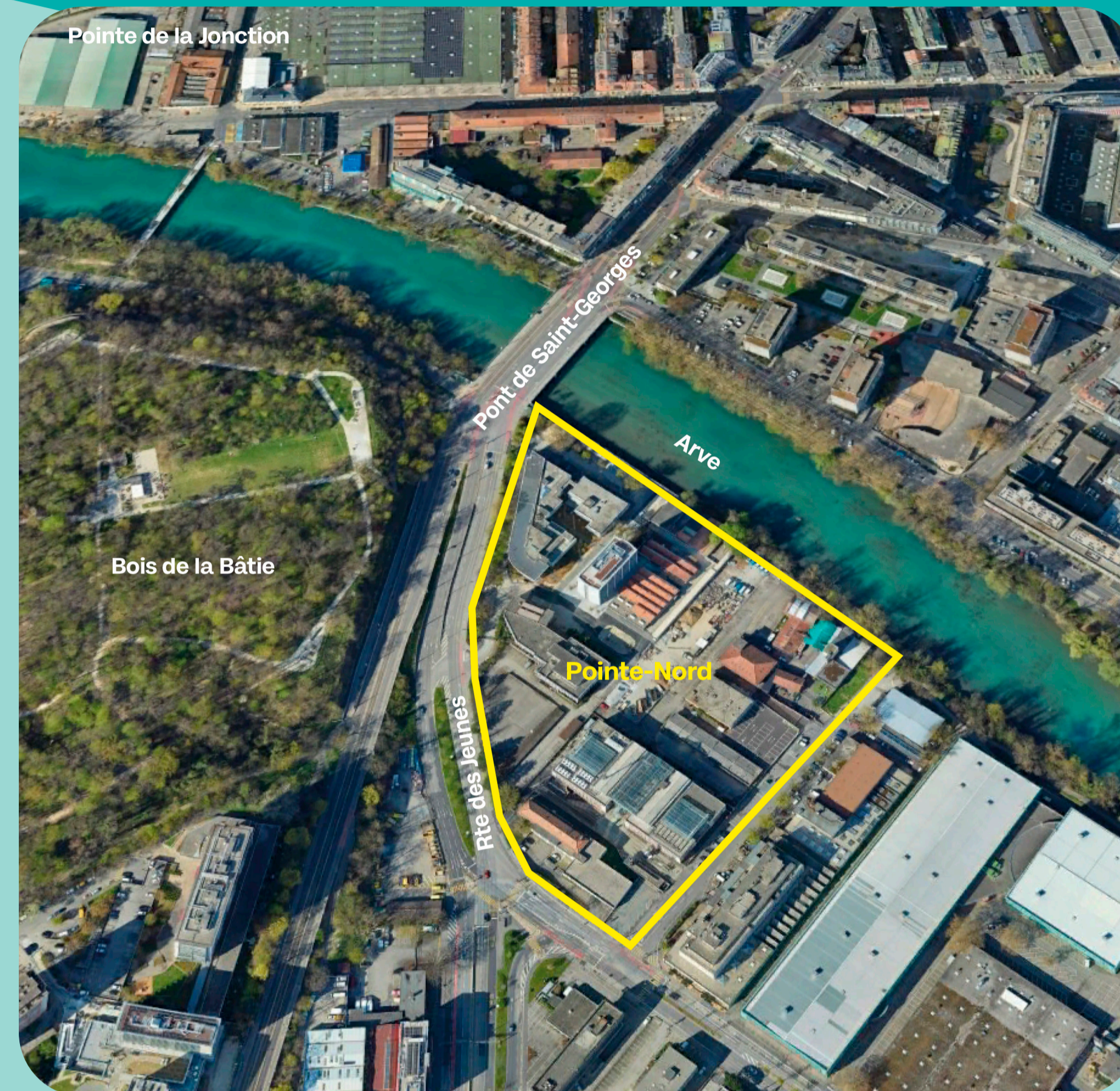
**Une première étape déjà réalisée**

La première étape de transformation de Pointe-Nord s'est achevée en 2023 avec la rénovation par la CPEG de trois bâtiments de l'ancien site Firmenich accueillant plus de 600 collaboratrices et collaborateurs (Office cantonal des bâtiments, Service de protection des adultes et Office de l'enfance et de la jeunesse) ainsi que 500 visiteuses et visiteurs par jour.

Auparavant inaccessible, le site est désormais ouvert au public et de premiers aménagements extérieurs permettent de profiter des bords de l'Arve.

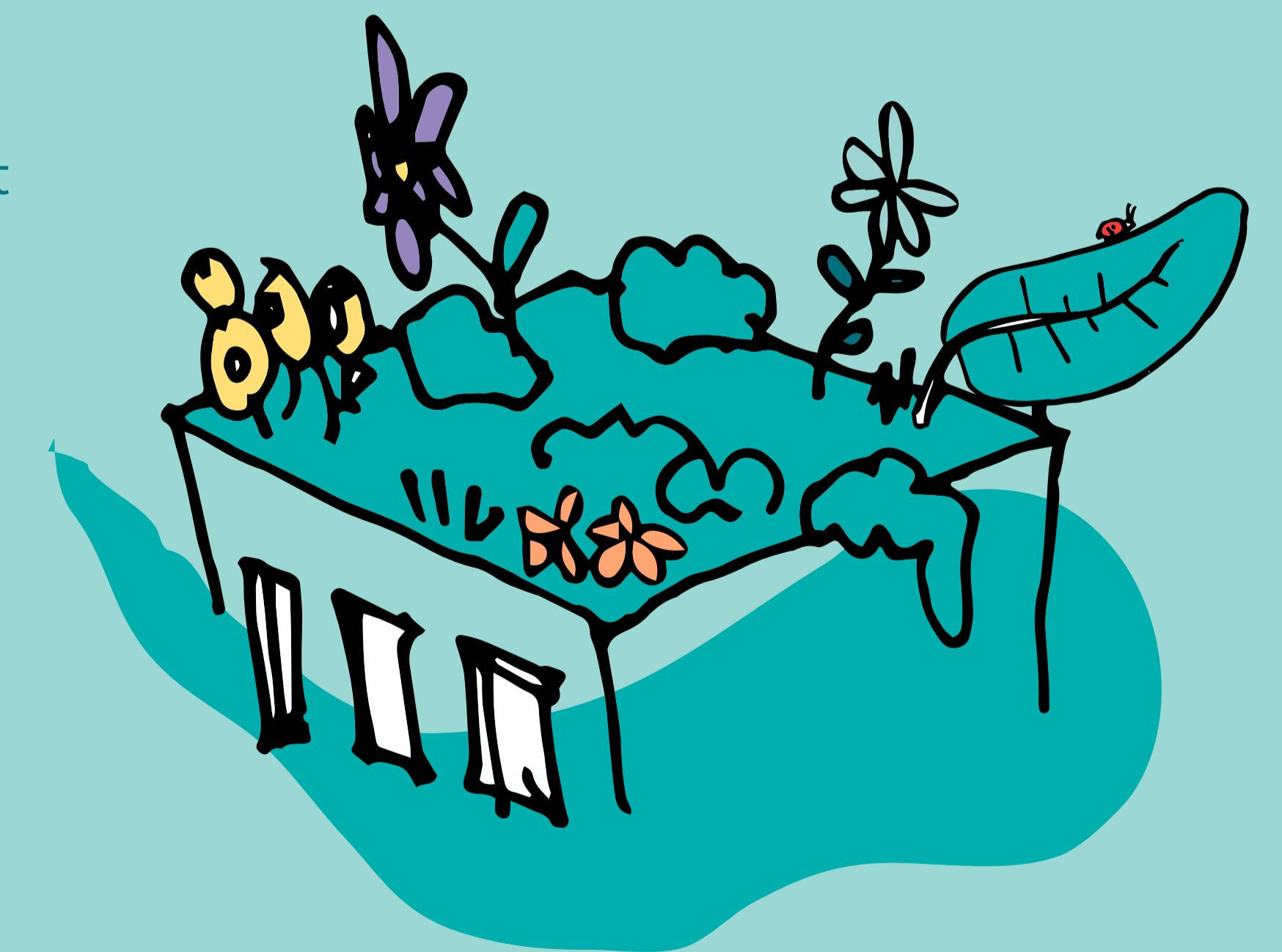


**Et ça se passe où ?**



**DES ESPACES EXTÉRIEURS  
 DIVERSIFIÉS**

- ➔ **UNE VARIÉTÉ D'ESPACES EXTÉRIEURS**  
 Le projet donnera davantage de place aux espaces en plein air le long des berges de l'Arve et proposera un réseau de cheminements piétons. L'enjeu est de lisser les différences de niveaux au sein du quartier et de les rendre accessibles pour l'ensemble des usagères et des usagers.
- ➔ **LA VALORISATION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL :**  
 Le maintien et le renforcement de la végétation et de l'arborisation le long des berges de l'Arve ainsi que dans le reste du quartier, favoriseront la biodiversité, tout en offrant des espaces naturels, frais et ombragés à la population.
- ➔ **UNE GESTION DE L'EAU À CIEL OUVERT**  
 Plutôt que d'envoyer l'eau de pluie dans les égouts, l'objectif est de la valoriser en la faisant s'infiltrer, s'écouler naturellement ou s'évaporer. Cela permettra d'apporter de l'eau à la végétation et d'offrir des lieux agréables et plus frais en été.



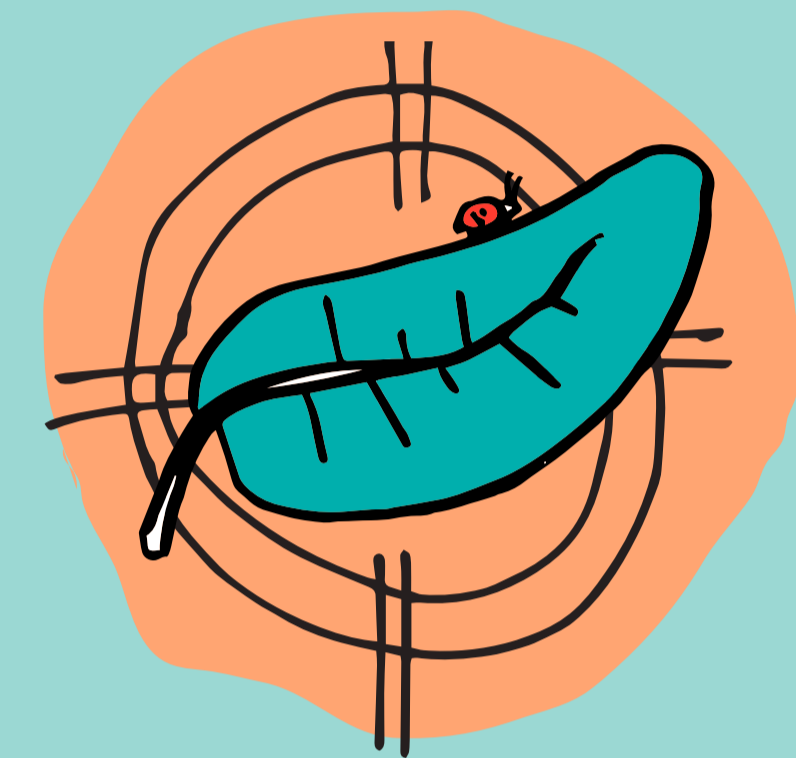
## UN QUARTIER MIXTE, DES USAGES VARIÉS

- ➔ **UNE DIVERSITÉ DES FONCTIONS**  
Le projet prévoit 35'000 m<sup>2</sup> de nouvelles surfaces pour l'administration, 24'000 m<sup>2</sup> pour des logements et 4'000 m<sup>2</sup> pour des activités.
- ➔ **DES LOGEMENTS POUR TOUTES ET TOUS**  
Le projet proposera différents types de logements à des prix contrôlés par l'Etat.
- ➔ **LE RENFORCEMENT DU PÔLE CULTUREL LE LONG DE L'ARVE**  
Le projet vise à conforter la dimension culturelle du quartier. Les bâtiments de la Parfumerie, du théâtre du Loup et de la Gravière seront conservés. L'usage futur de la Gravière reste toutefois à préciser.
- ➔ **UNE DIVERSITÉ D'USAGE**  
Le quartier comprendra des équipements variés : des espaces extérieurs aux ambiances différentes, des lieux culturels, des commerces de proximité, des services administratifs... Ces espaces seront accessibles à tout le monde, y compris aux personnes à mobilité réduite.



## UN QUARTIER ACCESSIBLE ET APAISÉ

- ➔ **UN RÉSEAU DE DÉPLACEMENT EN MOBILITÉ ACTIVE**  
Un réseau continu et confortable sera développé pour les déplacements à pied et à vélo. Ce réseau complètera les arrêts de transports publics à proximité.
- ➔ **LA VOIE VERTE D'AGGLOMÉRATION**  
Un tronçon de la voie verte d'agglomération, conçue comme un parc linéaire urbain entre le pont Hans-Wilsdorf et le pont de la Jonction, longera le quartier de la Pointe Nord. Ce nouvel espace public se verra convivial, tant par ses usages, ses fonctions que son attractivité et accueillera les différents usagers et usagères – personnes habitant aux abords du quartier ou le traversant à pied et à vélo – dans leurs rythmes, leurs temporalités, leurs vitesses et leurs finalités. Les personnes à vélo pressées seront invitées à emprunter le réseau de pistes cyclables du quartier, ceci grâce à des axes forts – existants ou futurs – situés en périphérie.
- ➔ **UNE PASSERELLE POUR LES MOBILITÉS ACTIVES**  
Le franchissement de l'Arve fait l'objet d'études en vue de l'implantation d'une ou plusieurs passerelles entre le pont Saint-Georges et le pont des Acacias pour favoriser les liaisons entre les différents quartiers du PAV et la Jonction, Plainpalais et le centre-ville.
- ➔ **UN STATIONNEMENT OPTIMISÉ POUR LES VOITURES ET LES DEUX ROUES MOTORISÉS**  
Une gestion réfléchie du stationnement sera mise en place pour répondre aux besoins des personnes habitant et travaillant dans le quartier. La localisation des stationnements reste à préciser à ce jour. Le ratio appliqué sera la suivant : 1 place voiture pour 4 logements, 0 place voiture pour les personnes employées de l'administration, 1 place deux-roues motorisé pour 8 logements et 1 place deux-roues motorisé pour 20 personnes employées de l'administration.
- ➔ **DES INFRASTRUCTURES POUR LES VÉLOS**  
Des parkings vélos adaptés seront aménagés à l'intérieur des immeubles avec des accès pratiques (plain-pied ou rampes) et à l'extérieur, sous des abris proches des bâtiments. Le ratio appliqué sera le suivant : 4 places par logement, dont 15-20% pour les vélos spéciaux (cargo) et 2 places vélo pour 100m<sup>2</sup> d'activité.
- ➔ **LA GESTION DES LIVRAISONS**  
Les accès pour les livraisons sont réfléchis pour limiter leur impact sur la vie du quartier et les espaces extérieurs, tout en garantissant le fonctionnement des activités.



## UN QUARTIER DURABLE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- ➔ **UNE PREMIÈRE ÉTAPE DURABLE**  
Réalisés selon les normes de très haute performance énergétique (THPE), les bâtiments rénovés pour les besoins de l'administration minimisent leur consommation d'énergie. L'économie circulaire et notamment le réemploi de matériaux fait aussi partie intégrante de cette rénovation. Un certain nombre d'éléments de construction existants ont été réutilisés dans les bâtiments mais aussi dans les espaces extérieurs, réduisant d'autant le recours à des matériaux neufs. Une politique de construction durable et ambitieuse sera également mise en œuvre pour les futurs bâtiments.
- ➔ **UN RÉSEAU THERMIQUE INNOVANT**  
le quartier Pointe Nord sera alimenté par GénILac, un système de chauffage et de refroidissement performant, basé sur l'utilisation de l'eau du Lac Léman.